

PATRIMOINE



GRAND CHÂTELLERAULT

CHENEVELLES



GRAND CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Investissons aujourd'hui, dessinons demain

L'INVENTAIRE DES VALS DE GARTEMPE ET CREUSE - GRAND CHATELLERAULT

Terre de confluence des vallées de l'Anglin, de la Gartempe et de la Creuse, les Vals de Gartempe et Creuse offrent un patrimoine naturel bâti riche et diversifié. Les nombreux châteaux implantés le long des cours d'eau ponctuent les paysages et rappellent la situation stratégique de ce territoire, au carrefour de trois régions historiques : Le Poitou, la Touraine et le Berry.

Voilà pourquoi un inventaire du patrimoine des communes des Vals de Gartempe et Creuse est mené depuis 2011. Il se poursuit depuis janvier 2017 avec la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

EN SAVOIR PLUS

Une opération d'inventaire consiste à recenser et étudier les biens culturels qui constituent le patrimoine d'un territoire, de l'Antiquité aux années 1970 : les paysages, l'habitat, les bâtiments religieux, les châteaux, les objets mobiliers, les traditions orales. Chacun des éléments étudiés (grâce à l'observation sur le terrain, les témoignages recueillis et les recherches dans les archives) fait l'objet d'un dossier documentaire illustré, accessible à tous. Retrouvez toutes ces informations :

- dans les mairies des communes étudiées
- www.inventaire.poitou-charentes.fr
- www.inventaire.nouvelle-aquitaine.fr
- au centre de documentation du service Inventaire et Patrimoine de la Région N-A
102 Grand'Rue à Poitiers - Tél : 05 49 36 30 07

CHENEVELLES

La commune de Chenevelles est située à environ 12 km à vol d'oiseau au sud-ouest de Châtellerault. Tout comme le reste de l'ancienne communauté de commune des Vals de Gartempe et Creuse, elle a été intégrée à la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault le 1^{er} janvier 2017. En 2018, le village comptait 462 habitants répartis sur 29,30 km², pour une densité de 15,8 habitants au km², ce qui est faible par rapport aux communes environnantes. Chenevelles est bordé par les communes d'Archigny au sud, Monthoiron à l'ouest, Senillé-Saint-Sauveur et Leigné-les-Bois au nord, et Pleumartin à l'est.

L'inventaire de la commune a permis d'identifier 66 éléments du patrimoine, illustrés par près de 500 images.

s o m m a i r e

I. Paysage et histoire

1. Entre vallées et cours d'eau
2. De *Canavellis* à Chenevelles : les origines du village
3. Les transformations du 19^e siècle
4. Chenevelles au 20^e siècle

II. Architecture et habitat

1. Quelques éléments remarquables du patrimoine
2. Caractéristiques de l'habitat
3. Fermes et dépendances

III. Documentation

1. Documents d'archives
2. Documentation générale
3. Webographie
4. Annexes



Portail de l'Eglise
de Cheneville
16 septembre 44.

I. Paysage et HISTOIRE

Chenevelles présente un relief particulièrement prononcé par rapport aux communes environnantes. Ses vallons sont créés par plusieurs ruisseaux, comme l'Ozon de Chenevelles et le Giron, dont l'écoulement a creusé le terrain argilocalcaire. Cette terre regorge de pierres dures utilisées dans les bâtiments sous forme de moellons.

L'implantation humaine sur ce territoire est très ancienne, comme en témoigne la découverte d'outils préhistoriques. Le Moyen Âge est une période de changements notables pour le peuplement de ce territoire, car c'est à cette époque que se fixent le bourg de Chenevelles et les différents hameaux. Ces lieux-dits sont parfois habités par de petits seigneurs locaux qui y construisent des manoirs et des châteaux, comme à la Gabillère, au Soucy, à la Font et à Londière. Du 16^e siècle jusqu'à la Révolution, la famille d'Argence va régner tour à tour sur chacun de ces fiefs.



Vallon creusé par l'Ozon de Chenevelles.



L'Ozon de Chenevelles, en contrebas du bourg.



Ruisseau de Giron, vers la Bretellerie.



Moellons de calcaire durs employés dans une maçonnerie.



Pierres calcaires rougeâtres à la Gabillère.

1. Entre vallées et cours d'eau

Le paysage de Chenevelles et son relief sont influencés par les différents ruisseaux présents dans la commune. Le plus important est l'Ozon (parfois orthographié Auzon), dit « de Chenevelles ». Il prend sa source à Archigny, près du hameau de la Rabauderie. Il traverse ensuite Chenevelles d'est en ouest, pour se jeter dans le bras principal de l'Ozon qui passe au sud du bourg de Monthoiron.

L'Ozon de Chenevelles est lui-même alimenté par plusieurs petits cours d'eau qui sillonnent le territoire de Chenevelles du nord vers le sud. Le plus significatif d'entre eux est le ruisseau de Giron. Il prend sa source vers la Caraque et rejoint l'Ozon de Chenevelles à proximité de Bondonneau.

Aux alentours de ces cours d'eau, le relief est plus prononcé, en particulier le long de l'Ozon qui crée une vallée profonde partageant la commune en deux parties. En s'éloignant des ruisseaux, de grandes plaines dominent le paysage. L'une des plus vastes est celle qui s'étend de la Gabillère à l'ouest à la Font au nord et à La Chapelle-Roux à l'est.

Les zones boisées sont relativement importantes à Chenevelles et sont généralement concentrées sur les coteaux qui longent l'Ozon, ainsi qu'aux abords du Soucy. De grands bois sont aussi présents à proximité de la Font. Au sud de la commune, vers le Pinet, se trouvent le bois de Sicolin et les tailles de Fontalou.

Dans le domaine de la géologie, le calcaire est un matériau très abondant dans le sous-sol chenevellois. Il s'agit d'une variété particulièrement dure, comparable aux pierres de Pleumartin ou Leigné-les-Bois, et qui se retrouve dans les champs sous forme de petits moellons. Certaines pierres calcaires de Chenevelles présentent une coloration rougeâtre et un aspect veiné. Elles se rencontrent à proximité du bois de la Gabillère, où elles ont été extraites pour construire le château et ses dépendances. Elles peuvent être taillées comme le tuffeau, mais sont plus solides que celui-ci. Le silex de couleur brune, dit « du Grand Pressigny », est aussi très présent à Chenevelles, notamment dans la partie nord de la commune vers le hameau de la Caraque.



L'ancienne motte castrale de Bois-Vert est identifiable par sa forme circulaire au centre de cette vue cadastrale de 1833. © Archives départementales de la Vienne, 4 P 5418-5426



Emplacement des anciens moulins de Chenevelles, dont la plupart ont cessé leur activité au début du 20^e siècle.



Le Bas-Poirier, dessin de René Duvau.
© Jean-Claude Bonhumeau, musées de Châtellerauld

2. De *Canavellis* à Chenevelles : les origines du village

Les plus anciennes traces d'occupation humaine à Chenevelles remontent à la Préhistoire. En effet, des outils en silex taillés ont été retrouvés au hameau de la Garde, au sud-ouest du bourg. Un tumulus, c'est-à-dire une butte de terre recouvrant un tombeau, a aussi été repéré au nord de la commune vers la Caraque. Il aurait été érigé à l'âge du Bronze, soit entre -2200 et -800. Des vestiges plus récents, datant de la période antique, ont été mis au jour au Grand-Cousec. Il s'agissait probablement d'une villa gallo-romaine, qui faisait partie d'un réseau de résidences rurales découvertes dans l'est du châtelleraudais.

Plusieurs témoignages parlent de ruines éparses, repérées vers la Marzelle, qui s'étendent sur 6 km de long jusqu'à Archigny. D'après la tradition locale, ce sont les restes de Normandou, ou Normandon, un village bâti par des pillards vikings. Pour certains, il pourrait s'agir de décombres d'habitations gallo-romaines ou d'un ancien hameau abandonné.



Blason de la famille d'Argence.

Entre le 10^e et le 13^e siècles, une motte castrale fut construite à Chenevelles, à proximité du lieu-dit de Bois-Vert. Bien que la butte de terre ait été arasée, son existence est attestée par le cadastre de 1833 sous la forme d'une parcelle ronde. De plus, un groupe de terrains situés à proximité se nommait alors « le champ des douves ». La motte était localisée au bord de la route reliant Chenevelles à Leigné-les-Bois, à l'endroit où elle forme un coude. Elle était surmontée d'une fortification, probablement en bois, et servait à défendre les alentours.

Le premier hameau à être cité dans les sources textuelles est celui de Chabannes, non loin de la Chapelle-Roux. En effet, il est signalé vers 990 dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers, sous la forme latine Kabannas. Ceci démontre l'ancienneté de l'établissement de certains lieux-dits. La première mention du nom de « Chenevelles » est plus tardive. Il apparaît en 1123 dans un document qui atteste de la présence de l'église paroissiale Saint-Rémi à cette époque. Le village s'appelle alors « Canavellis », du latin *cannabis* et du suffixe *-ella*, désignant un endroit planté de chanvre. Cette hypothèse étymologique est probable, car cette plante était cultivée dans cette partie de la Vienne jusqu'au 19^e siècle. Au 12^e siècle, l'église Saint-Rémi existait donc déjà, et le bourg a dû se constituer progressivement autour d'elle au milieu du Moyen Âge.



L'ancienne chapelle seigneuriale des d'Argence, située dans l'église Saint-Rémi.

Pendant la période féodale, et jusqu'à la Révolution, la terre de Chenevelles dépend de la baronnie de Monthoiron et du

duché de Châtelleraut. Ce territoire comprend plusieurs fiefs, dont les plus importants sont le Soucy, le Haut et le Bas-Poirier, Londièrre, la Font et la Gabillère. La majorité d'entre eux a appartenu à la famille d'Argence. Probablement originaires de Saint-Germain-d'Argence, près de Caen, les d'Argence sont signalés à Chenevelles à partir de la fin du 16^e siècle. Dans l'église Saint-Rémi, ils disposent d'une chapelle seigneuriale, celle actuellement dédiée à la Vierge, où ils sont enterrés.

Au 17^e siècle, un événement tragique est survenu à Chenevelles : en 1630 et 1631, une grande famine emporta plusieurs habitants du village, notamment de jeunes enfants qui mourraient « *tant en leur lit que par les chemins* ». Le prix du blé avait tant augmenté que le pain était devenu une denrée rare. Pour subsister, la population se nourrissait avec un pain à base de racines de fougères.

D'après les sources, sept moulins ont existé à Chenevelles. Ils se trouvaient le long de l'Ozon ou de ses affluents à Biart, Brouin, Giron, La Grissière, La Groge, Tournepart et à Bondonneau. Ce dernier est signalé dès 1559, puis il est détruit et reconstruit vers 1817. Avant la Révolution, ces meuneries appartenaient probablement à divers seigneurs, abbayes ou prieurés, puisque moulin le grain était un privilège réservé au clergé et à la noblesse. Quant aux paysans, ils devaient s'acquitter d'une taxe pour le faire. Les moulins étaient affermés à des meuniers, qui les exploitaient pour leurs propriétaires nobles ou ecclésiastiques.

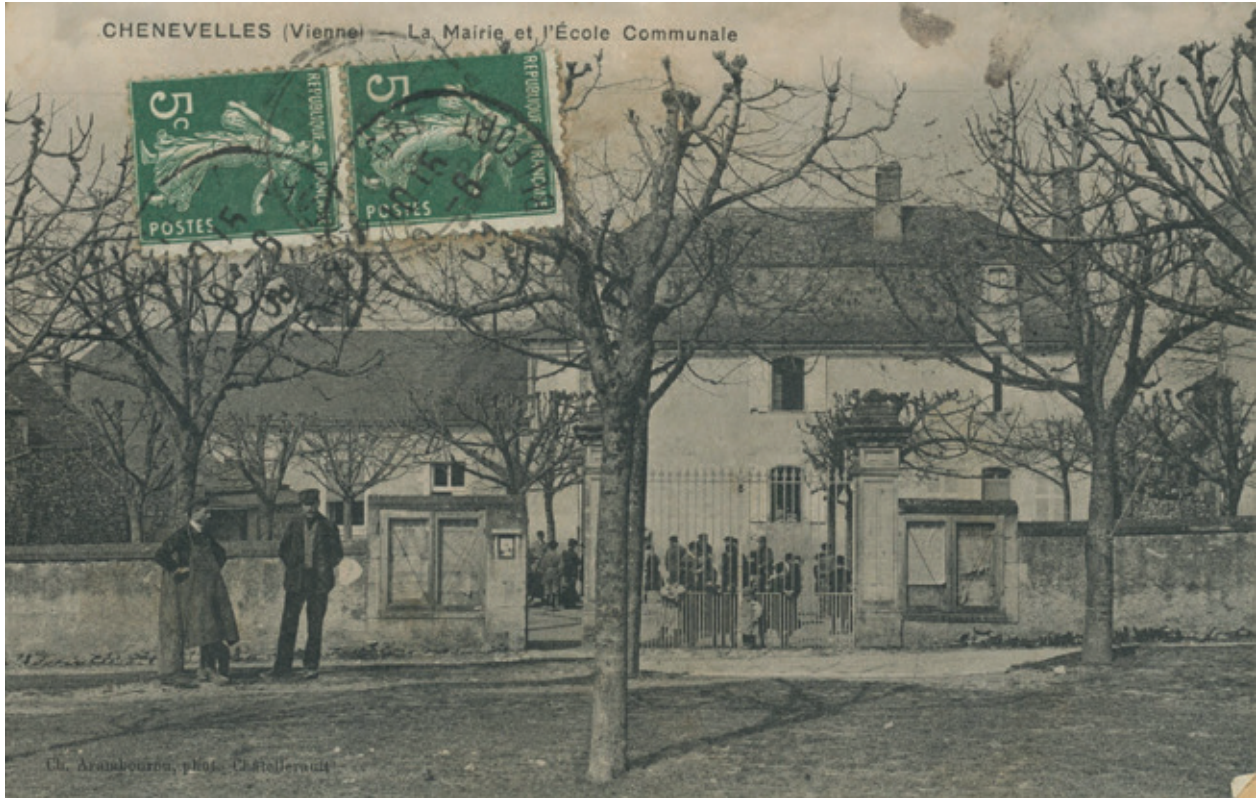
Jusqu'à la fin du 18^e siècle, le territoire de Chenevelles est partagé en deux paroisses : Saint-Rémi de Chenevelles, dont l'église est située dans le bourg du village, et Saint-Pierre-ès-Liens, centrée sur le hameau de la Chapelle-Roux. Ces deux circonscriptions souffrent des troubles révolutionnaires, car leurs deux églises sont pillées. En 1790, Chenevelles et La Chapelle-Roux deviennent des communes et la paroisse de la Chapelle-Roux est supprimée. Les deux villages font partie du canton de Monthoiron jusqu'en 1801, puis rejoignent celui de Pleumartin.



À gauche : la chapelle qui a remplacé l'église Saint-Pierre-ès-Liens. À droite : l'ancien prieuré de la Chapelle-Roux.



L'église paroissiale Saint-Rémi de Chenevelles.
© Christian Rome, Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



L'école de Chenevelles au début du 20^e siècle. © collection particulière



Plan du bourg de Chenevelles en 1878. L'ancien cimetière est visible dans la parcelle au centre de l'image.
© Archives départementales de la Vienne, 2 0 85 5



L'ancienne école congréganiste de filles, construite dans les années 1870.



L'ancienne école laïque de filles date de la fin du 19^e ou du début du 20^e siècle.



Le cimetière de Chenevelles, installé à son emplacement actuel en 1880.

3. Les transformations du 19^e siècle

Le 18 novembre 1818, la commune de la Chapelle-Roux est réunie à Chenevelles, donnant au village ses limites actuelles. Dans la seconde moitié du 19^e siècle, la vie à Chenevelles s'améliore progressivement grâce à de nouveaux services et à des travaux d'aménagement. Par exemple, l'éducation des enfants devient un sujet crucial pour le conseil municipal. Une école primaire mixte est installée dans le bourg au moins dès les années 1850. Elle se situe en face de l'église, dans un logis du 18^e siècle, loué à la commune par la famille de Ginibrat, châtelains du Soucy à l'époque. En 1875, le ministère de l'Instruction publique autorise la construction d'une école de filles. Les élus doivent se prononcer sur le caractère laïque ou religieux de cet établissement : ils votent à l'unanimité pour le second choix. L'école de filles est installée à proximité de l'ancienne école mixte, qui devient de facto l'école des garçons. Pendant près de 30 ans, trois religieuses se chargent de l'éducation des jeunes filles du village. Une école laïque pour fille voit le jour entre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle, dans un bâtiment situé à la lisière du bourg, sur la route d'Archigny.

Bien qu'étant une commune peu peuplée et proche d'une ville commerçante comme Pleumartin, Chenevelles a pu accueillir jusqu'à trois foires annuelles. Elles sont l'occasion pour les cultivateurs et éleveurs des environs de vendre leurs productions. Ces marchés sont autorisés à partir de 1878 par le conseil général de la Vienne, en réponse à une demande de la mairie. Elles ont lieu aux mois de février, mai et septembre.

La place centrale du bourg, où se tiennent ces foires, a aussi connu une transformation majeure à cette époque. En effet, avant la fin du 19^e siècle, le cimetière se trouve au nord de l'église Saint-Rémi. Or il avoisine plusieurs maisons, ce qui pose des problèmes de salubrité pour les autorités. En 1878, l'attention du conseil municipal se porte sur une parcelle située à proximité du bourg, sur la route de Châtellerault. À l'époque, ce terrain est localisé à 195 mètres des habitations les plus proches, et la commune souhaite l'acheter pour y déplacer le cimetière. La translation est réalisée en 1880. Le nouveau cimetière est alors divisé en quatre parties de tailles diverses, renfermant les concessions perpétuelles, les concessions trentenaires, les concessions temporaires, et enfin les sépultures ordinaires.

Le 19^e siècle est aussi une période de désenclavement pour le village. La compagnie de chemin de fer de Paris à Orléans travaille sur un projet ferroviaire reliant Châtellerault à Tournon-Saint-Martin dans l'Indre. Lorsque le tracé est révélé en 1879, les élus de Chenevelles regrettent qu'aucune halte n'ait été prévue aux environs de la commune, la plus proche



L'ancienne poste-télégraphe de Chenevelles.
© collection particulière.

étant située au bourg de Pleumartin. Le conseil municipal fait alors circuler une pétition dans le village pour demander l'établissement d'une gare entre le Bois-Renou et le Fief-Bâtard à Leigné-les-Bois. Elle semble avoir porté ses fruits, car une station fut construite à proximité du Bois-Renou, à seulement quatre kilomètres du bourg de Chenevelles.

Le service postal se perfectionne aussi quelques décennies plus tard. En effet, en 1892, une maison du bourg fait l'objet d'une saisie immobilière. Ludovic Martin, maire de Chenevelles à l'époque, achète cette maison dans le but d'y installer un bureau de poste et de télégraphe. Pour ce faire, il la revend à la commune l'année suivante.

Si des progrès notables sont observés dans le village dans la seconde moitié du 19^e siècle, Chenevelles connaît toutefois une baisse substantielle du nombre d'habitants. Celle-ci, probablement due à l'exode rural, s'amorce à partir des années 1850. Bien que la population du bourg tende à une légère augmentation, celle des hameaux diminue plus rapidement. En témoigne la disparition de plusieurs écarts signalés sur le cadastre de 1833, comme le Haut-Poirier, la Grissière ou le Petit Bois de Chet.

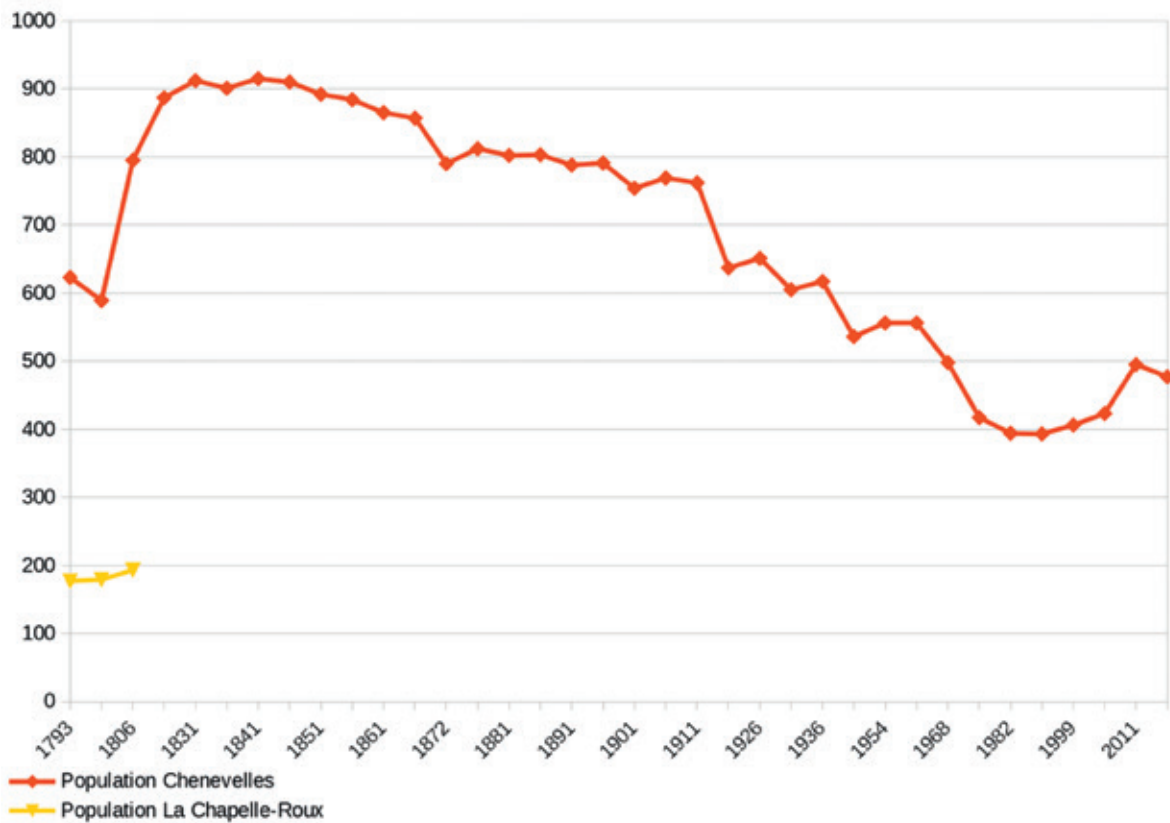
Le bourg rassemble la grande majorité des activités marchandes et artisanales de la commune. Ainsi, en 1881, il est notamment habité par six couturières, six marchands (dont deux vendeurs de bœufs), cinq charpentiers, cinq maréchaux-ferrants, trois sabotiers, trois cordonniers, deux charrons, deux maçons et deux aubergistes. Un habitant sur huit vit alors dans le bourg. Dans les hameaux, les métiers liés au secteur agricole, comme cultivateur et journalier, sont de loin les plus représentés. Les hommes ont accès à une plus grande variété d'occupations que les femmes, qui sont souvent cantonnées aux activités du textile. En effet, les rares artisanes sont généralement couturières ou lingères.



Plan du bourg de Chenevelles et ses environs sur la carte de l'état-major (entre 1835 et 1845). © geoportail.gouv.fr



Le bourg de Chenevelles au début du 20^e siècle. © collection particulière



Graphique d'évolution de la population de la Révolution à 2016
(ordonnée : nombre d'habitants ; abscisse : dates). © cassini.ehess.fr © insee.fr



Portrait de Raymond d'Argence en habits d'aviateur, photographié par Eugène Arambourou à Châtellerault. © mairie de Chenevelles



Plaque de la rue Raymond d'Argence.



L'ancienne mairie de Chenevelles se situait au rez-de-chaussée de l'école (porte de droite).
© Alain Maulny, Région Nouvelle-Aquitaine,
Inventaire général du patrimoine culturel



La mairie actuelle, au premier plan, et la salle polyvalente au second plan.

4. Chenevelles au 20^e siècle

Au début de la Seconde Guerre mondiale, face à l'avancée des troupes allemandes, des habitants du village mosellan de Guerstling se réfugient à Chenevelles. L'ancienne école congréganiste de filles accueille alors l'instituteur et les enfants mosellans pour leur donner un local où faire la classe.

Raymond d'Argence, descendant d'une famille noble de Chenevelles, est élu maire de la commune le 30 janvier 1941. Cet aviateur vétéran, qui s'est illustré pendant la Première Guerre mondiale, rejoint les réseaux de résistance Hector et Saint-Jacques. Ces affiliations sont découvertes par les nazis qui l'arrêtent le 9 octobre 1941. Déporté en Allemagne puis en Pologne, il meurt dans le camp de Sonnenberg en 1943. Une rue du bourg porte aujourd'hui son nom, commémorant son implication dans la Résistance.

Vers le début des années 1960, grâce à une aide financière de l'État, plusieurs familles d'agriculteurs arrivant des Deux-Sèvres s'établissent à Chenevelles pour y installer leurs exploitations. Ces déplacements s'effectuent dans un contexte plus large de transferts de populations paysannes vers le milieu du 20^e siècle. Ces dernières sont orchestrées par l'Association nationale de migration et d'établissement ruraux (ANMER). Il s'agit d'inciter, par le biais de subventions, au déplacement d'agriculteurs venant de régions où ils sont en surnombre, vers des zones en manque d'exploitants. Ainsi, la répartition des paysans sur le territoire français devait être plus homogène. Ces mesures concernent des départements de départ comme la Vendée, la Mayenne et les Deux-Sèvres, et des lieux d'arrivée, notamment la Vienne, la Charente et le sud-ouest de la France. À Chenevelles, ces nouveaux arrivants n'ont pas pu enrayer le recul de l'activité agricole dans la commune. En effet, vers 1960, le village compte environ soixante-dix exploitations. Quarante ans plus tard, en 1998, ils ne sont plus que seize.

Vers 1988, la mairie de Chenevelles, jusque là cantonnée à un petit bureau dans l'école de garçons, est transférée à son emplacement actuel. Elle prend dorénavant place dans un ancien café, mitoyen de l'école où elle se situait auparavant. La grange qui en dépend, jadis utilisée comme salle de danse du café, sert aujourd'hui de salle polyvalente.



II. ARCHITECTURE ET HABITAT

La commune de Chenevelles présente un riche patrimoine bâti. Son église paroissiale a notamment conservé un décor roman d'un grand raffinement. Elle accueille aussi plusieurs objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques, dont une partie date du 17^e siècle.

Bien que la majorité de l'habitat ait été reconstruite au 19^e siècle, quelques bâtiments portent encore des vestiges antérieurs à cette époque. C'est le cas pour quelques maisons du bourg et la plupart des châteaux.



Vue générale de l'église Saint-Rémi depuis le nord.



Le portail roman de l'église date du 12^e siècle.



Représentation du gisant du chevalier Ralon.
© Gallica Bnf. J. Salvini, Iconographie des sépultures
au Moyen Âge. Bulletin de la société des Antiquaires
de l'Ouest, 1966



Tableau de l'Assomption de la Vierge.
© Christian Rome, Région Nouvelle-Aquitaine,
Inventaire général du patrimoine culturel

1. Quelques éléments remarquables du patrimoine

L'église paroissiale de Chenevelles, dédiée à saint Rémi, est mentionnée pour la première fois le 5 mai 1122 dans un texte du pape Calixte II confirmant les possessions de la cathédrale de Poitiers.

L'édifice conserve des vestiges romans du 12^e siècle, notamment le portail de l'élévation nord-ouest. Celui-ci est surmonté d'un clocher carré du 15^e siècle, portant un décor gothique. L'église présentait aussi un chevet plat, caractéristique de cette période, qui fut remplacé par une abside demi-circulaire au 19^e siècle.

Lors de la Révolution, des hommes venus de Châtelleraut pillent l'église et brûlent son mobilier. En 1809, les vicaires généraux du diocèse de Poitiers missionnent le desservant d'Archigny pour constater l'état du lieu de culte. Le vent s'engouffre par les verrières, en partie boisées, et la couverture est endommagée à cause d'une tempête survenue l'hiver précédent. L'autel a été conservé, mais l'édifice est dépourvu de chaires, de pupitres et de confessionnaux.

Ce n'est qu'en 1875 qu'un véritable projet de restauration voit le jour : le dallage doit être remplacé et « l'ornementation grecque », probablement un décor néoclassique, détonne avec l'architecture romane de l'église et doit être supprimée. Le bâtiment doit aussi être agrandi pour accueillir les paroissiens dans de meilleures conditions. Pierre Paul Brisacier, à la fois prêtre et architecte, est désigné pour mener les travaux à bien. Il prévoit notamment la réfection du sol, le grattage de l'enduit intérieur, la réouverture d'anciennes fenêtres murées et la construction d'une abside demi-circulaire pour prolonger le chœur vers l'est. Des verrières, réalisées par l'atelier tourangeau Fournier et Clément, sont aussi installées à cette occasion. Les travaux sont réceptionnés en 1876.

L'église conserve plusieurs objets mobiliers d'une grande valeur patrimoniale, en particulier le tableau de l'Assomption de la Vierge. Peint entre la fin du 16^e et le début du 17^e siècle, il provient de l'abbaye de l'Étoile à Archigny.

La chapelle de la Vierge abrite aussi le gisant de Pierre Ralon, chevalier mort le 8 septembre 1320. Son effigie est gravée sur sa dalle funéraire, où il est représenté coiffé d'un heaume et d'un vêtement en maille, appelé haubert.



La chapelle de la Chapelle-Roux, qui remplace l'ancienne église Saint-Pierre-ès-Liens en 1859.



L'autel, le retable et la statue de la Vierge dans la chapelle.



Tête d'angelot sculptée sur le retable.



Le lambris masquant partiellement la charpente est décoré de motifs de croix et d'étoiles.

La chapelle de la Chapelle-Roux

Elle est construite à l'emplacement de l'ancienne église paroissiale de la Chapelle-Roux, qui portait le vocable de Saint-Pierre-ès-Liens. Elle est citée dès 1211 sous la forme latine *ecclesia Sancti Petri de Capella Rubea*. Comme l'indique ce nom, l'église était appelée « Chapelle Rouge » jusque dans la première moitié du 14^e siècle. Cette dénomination pourrait s'expliquer par la couleur des matériaux de construction, car il existe à Chenevelles des pierres calcaires naturellement rougeâtres.

Pour le spirituel, l'église dépendait de l'abbaye Sainte-Croix d'Angles et possédait son propre cimetière qui entourait partiellement le bâtiment à l'ouest et au nord. L'édifice abritait plusieurs autels, dédiés notamment à saint Éloi et à la Vierge.

Après le pillage de l'église lors de la Révolution, la paroisse de la Chapelle-Roux est rattachée à Chenevelles en 1792. Désaffecté, le lieu de culte tombe rapidement en ruine. Pendant l'été 1857, un habitant de la Chapelle-Roux alerte la municipalité sur la dangerosité de la vieille église, qui peut s'écrouler à tout moment. Une commission est mandatée par la mairie pour estimer le montant des travaux de réparation les plus urgents. Le 30 mai 1858, la commune doit statuer sur le devenir de l'ancienne église : elle sera restaurée ou démolie. À cette époque, le monument est sur le point de s'effondrer. Le bâtiment n'était plus affecté au culte depuis une soixantaine d'années et sa reconstruction aurait été trop onéreuse. La municipalité décide finalement de le détruire. Une partie des matériaux récupérés est utilisée pour bâtir une petite chapelle à l'emplacement de l'église, qui permet de conserver le souvenir de l'ancienne paroisse et d'être un lieu de pèlerinage et de rassemblement pour les fidèles des alentours.

Le 1^{er} juillet 1858, Louis Morisset, entrepreneur en bâtiment à Chenevelles, est désigné par la commune pour estimer le prix de vente des matériaux de l'église, du terrain de l'ancien cimetière, et pour réaliser les plans de la chapelle à construire. Ces plans et devis sont approuvés le 11 août et les travaux sont réceptionnés à la fin de l'année 1859.

La chapelle accueille aujourd'hui une statue de la Vierge, qui fut longtemps au centre d'une tradition locale : lorsqu'un enfant était souffrant, sa famille allait tremper un vêtement lui appartenant dans une fontaine, proche de la Chapelle-Roux. À cette occasion, les parents disaient une prière et attachaient un ruban à la main de la Vierge pour la guérison de l'enfant malade.



L'élévation nord-ouest du logis de la Font.



Le château de Londière dessiné en 1944 par René Duvau.
© Jean-Claude Bonhumeau, musées de Châtelleraut



L'élevation sud-est du logis de la Font.
Les deux tours d'angles sont construites
entre la fin du 15^e et le début du 16^e siècle.



L'ancien logis de la ferme de la Font.



Le pigeonnier du château de la Font.
Il accueillait une chapelle au 19^e siècle.

Châteaux et manoirs

L'existence du **château de la Font** (parfois orthographié Lafont ou Lafond) est avérée à partir de 1580. À cette époque, il appartient à Guichard de Saint-Mathieu, qui l'échange contre sa terre de Jorillac à René II d'Argence. La Font reste ensuite propriété de la famille d'Argence pendant plusieurs siècles.

Le logis est flanqué de deux tours construites entre la fin du 15^e et le début du 16^e siècle. Quant au corps de bâtiment central, il semble reconstruit au 19^e siècle. La plupart des bâtiments de la ferme du château ont aussi été construits après 1833, comme en témoigne le cadastre dressé à cette date.

Au début du 20^e siècle, le château appartient à Raymond d'Argence, aviateur et maire de Chenevelles en 1941. Après sa mort, sa veuve, Juliette Lusson, hérite de la Font.

Le logis a récemment fait l'objet de rénovations pour le rendre habitable. Certains bâtiments de la ferme, en ruines, ont été détruits et d'autres ont été renoués.

Le château de Londièrre est mentionné pour la première fois en 1429. Il appartient alors à la famille Couhé de la branche de Lusignan.

Quatre siècles plus tard, la famille Roffay possède Londièrre. L'un des membres de cette lignée, Marie Joseph Roffay de Londièrre, siège au Conseil Supérieur de l'île de France (ancien nom de l'île Maurice) de la Compagnie des Indes. Il épouse Marie Magon, issue d'une famille noble bretonne. Elle est la nièce du célèbre scientifique et philosophe Pierre Louis Moreau de Maupertuis. À la mort de son premier mari, Marie Magon reste propriétaire du château et se remarie avec M. Jahan de Belleville, directeur de la ferme générale du Roi à Poitiers.

C'est probablement pendant cette période que le château est entièrement reconstruit. La date de 1778 est d'ailleurs inscrite sur l'une des dépendances. La demeure a aussi son propre pigeonnier, dont la possession était un privilège de la noblesse jusqu'à en 1789. La fille de Marie Magon épouse en 1791 Sylvain d'Argence, dont la famille est alors propriétaire des châteaux de la Font et du Soucy. Émigré à la Révolution, il rentre en France en 1800, puis devient membre du conseil général de la Vienne et maire de Chenevelles. Leur fils, Armand Henri Louis d'Argence, est également maire de la commune et conseiller général. En tant qu'aîné des enfants d'Argence, il s'installe à Londièrre, alors que son frère cadet vit à la Font. Le château reste la propriété de la famille d'Argence et de ses descendants jusque dans les années 1930.



Le pigeonier-porche de la Gabillère.



L'élévation nord-ouest du logis de la Gabillère.



Le parc privé du château du Soucy.

Le château de la Gabillère est mentionné pour la première fois au 16^e siècle. À cette époque, il appartient à la famille d'Argence, comme la plupart des fiefs de Chenevelles. En 1553, Catherine d'Argence, appelée la « dame de la Gabillère », épouse François Chasteigner, seigneur d'Yzeures (aujourd'hui Yzeures-sur-Creuse en Indre-et-Loire). Entre le 16^e et le 17^e siècles, plusieurs Chasteigner se succèdent en tant que seigneur de la Gabillère. Au 18^e siècle, la famille de la Gaudrie (parfois orthographié de la Goderie) règne sur cette seigneurie, qu'elle conserve quelques années après la Révolution.

Vers le milieu du 19^e siècle, le château appartient à Isidore Néraudeau, originaire de Glénay (Deux-Sèvres). La propriété passe ensuite à son beau-fils, Ludovic Martin, maire de Chenevelles entre 1878 et 1919. Son fils, Émile, prend la suite de son père à la tête du conseil municipal de 1919 jusqu'à sa mort en 1932.

Les différents bâtiments du château forment une grande cour rectangulaire, accessible par un passage sous un pigeonnier-porche. Le logis possède une tour d'escalier de la fin du 15^e ou du 16^e siècle, une aile du 18^e siècle et une autre aile reconstruite au 19^e siècle. Ce bâtiment ainsi que plusieurs dépendances présentent une caractéristique bien particulière : des pierres calcaires rouges ont été utilisées pour leur construction. Elles proviennent de carrières proches de la demeure.

Le château du Soucy (ou Souci) est un ancien fief relevant de la baronnie de Monthoiron. Entre la fin du 15^e et le début du 16^e siècle, Eustache d'Argence, seigneur de la Tour d'Oyré, est mentionné en tant que seigneur du Soucy. Ses descendants conservent la propriété du château jusqu'en 1804, lorsque le Soucy est transmis par mariage à la famille Gaborit de Montjou.

À l'origine, le Soucy était constitué de plusieurs bâtiments répartis autour d'une grande cour carrée. En 1841, le logis est reconstruit. Deux ans plus tard, Marie Henriette Caroline Gaborit de Montjou, fille du propriétaire du Soucy, épouse Barthélémy Casimir Lombard de Ginibrail. La demeure appartient ensuite à leur fils, Henri, puis à leurs petits-enfants.

Vers 1895, Henri de Ginibrail fait appel à Camille Létang, architecte de la ville de Châteauroux, pour reconstruire le château. Entre 1899 et 1900, le logis est partiellement rebâti dans un style néogothique. L'ancienne ferme du château est conservée et une serre est édiflée en 1902. Les travaux du logis n'ont pas été terminés, car la grande tour, qui devait accueillir un escalier en vis, a simplement été sectionnée en plusieurs étages. Certaines pierres de taille des façades attendent toujours le décor sculpté qu'elles devaient porter.

Au milieu du 20^e siècle, le château est délaissé par ses propriétaires. Il est finalement acheté par Roger Imbault-Huart en 1961, qui se charge de le restaurer.



L'élévation sud-est du logis de la Gabillère. L'aile à gauche de la tour d'escalier date du 18^e siècle, alors que celle de droite fut reconstruite au 19^e siècle.



Le logis du Soucy, vu depuis l'est.



Le bâtiment qui accueillait le logement de l'instituteur et la mairie de Chenevelles date du 18^e siècle. Ses anciennes lucarnes ont été détruites récemment.



Le presbytère de Chenevelles a probablement été construit au 18^e siècle et remanié au 19^e siècle.



Maison de la seconde moitié du 19^e siècle, au n° 19 de la rue de l'Étoile.



Maison au n° 9 de la rue Raymond d'Argence, construite en 1881.



Maison au n° 24 de la rue de l'Étoile, présentant des vestiges du 15^e et du 18^e siècles.



Lucarne flanquée d'ailerons à volutes.

2. Caractéristiques de l'habitat

D'après l'INSEE, le village comptait 273 logements en 2018, dont seulement 10 % étaient des résidences secondaires. En ce qui concerne les habitations principales, il est estimé que 76, soit 40 %, furent construites avant 1945.

La majorité des bâtiments visibles aujourd'hui à Chenevelles semble reconstruite ou remaniée entre le 19^e et le début du 20^e siècle. Les matrices cadastrales permettent d'affiner cette datation, car elles indiquent que les premières reconstructions commencent dès la fin des années 1830 et tendent à diminuer dans les années 1890.

Néanmoins, quelques habitations conservent encore des vestiges antérieurs au 19^e siècle. Le cas le plus évident est celui du bâtiment qui accueillait l'ancien logement de l'instituteur et la mairie de Chenevelles. D'après la forme de ses ouvertures, couvertes d'arcs segmentaires, il a été construit au 18^e siècle. De plus, la date de 1767 est inscrite au-dessus de la porte de la cave. Le presbytère semble aussi dater de cette époque, bien qu'il ait été remanié ultérieurement. La maison située au n° 24 de la rue de l'Étoile, transformée au 19^e ou au début du 20^e siècle, présente encore des baies antérieures à la Révolution. L'une d'entre elles, murée et couverte d'un arc en anse de panier, pourrait même dater du 15^e siècle.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, plusieurs maisons de même typologie sont construites dans le bourg. Il s'agit de bâtiments à un étage et dont les façades sur rue sont éclairées par trois travées d'ouvertures. Elles présentent aussi un bandeau en pierre, prolongeant l'appui des fenêtres de l'étage. Leur toiture, couverte d'ardoise, est parfois mansardée et souvent munies de lucarnes. Ces dernières portent généralement le seul élément de décor de la façade : une paire d'ailerons à volutes flanquant la lucarne. L'ancienne école laïque de filles, ainsi que les maisons du n° 9 rue d'Argence et du n° 19 rue de l'Étoile sont représentatives de ce type d'habitat, qui témoigne de la relative richesse de leur propriétaires.

À partir des années 1980, le bourg va légèrement s'agrandir vers la Chevardrie par la construction d'habitations pavillonnaires, caractérisées par un bâti de plain-pied entouré d'un jardin. La réalisation du lotissement de la rue du Gobert, entre les années 1990 et 2000, accélère la densification de cette partie du village.

Les constructions sont généralement faites à l'aide de matériaux locaux. Pour les maçonneries, la pierre calcaire étant très dure, elle n'est employée que sous forme de moellons. Le tuffeau, plus tendre, est utilisé dans les encadrement de baies et dans les angles. Le matériau de couverture traditionnel à Chenevelles est la tuile plate. À partir du 19^e siècle, elle a été partiellement supplantée par l'ardoise, autrefois réservée aux constructions les plus importantes.



La ferme du Bout-du-Monde.



La ferme du château de la Gabillère.



Ferme de la Tatinerie, photographiée en 1982.
© Alain Dargirolle, Région Nouvelle-Aquitaine,
Inventaire général du patrimoine culturel



Grange à la Caraque.



Four à pain à la ferme du Bout-du-Monde.

3. Fermes et dépendances

Parmi les hameaux de la commune, la Grissière est citée dans les sources dès l'année 1281. Plusieurs d'entre eux apparaissent aussi dans des documents du 15^e siècle, comme Tournepart, Passou (1429), la Chevardrie (1452), la Bretellerie (1454), Biard, la Châteaunoire, la Font d'Aleugny et la Garde (1457). La plupart des lieux-dits de Chenevelles existent donc depuis la période médiévale, au moins.

Cependant, tout comme le bâti du bourg, les fermes de la commune furent très largement remaniées au 19^e et au début du 20^e siècle. Cette période coïncide avec des progrès notables en termes d'agriculture. L'usage raisonné des sols ainsi que l'emploi d'engrais et d'outils toujours plus performants permet une amélioration de la qualité de vie des agriculteurs après la Révolution. L'augmentation des rendements agricoles amène les paysans à construire de plus grandes dépendances pour conserver leur production. De plus, l'hygiène devenant une préoccupation des Hommes du 19^e siècle, le logis est dorénavant séparé des étables, qui se trouvaient auparavant sous le même toit. Les agriculteurs se prémunissent ainsi des maladies causées par le bétail.

À l'échelle de la commune, sur soixante-quatre lieux-dits, 40 % sont constitués de hameau d'au moins deux fermes. Les plus importants d'entre eux, en termes de densité, sont Biard et le Marchais Durand.

Parmi les fermes observées à Chenevelles, la plupart est affiliée à la typologie des fermes à bâtiments séparés. Dans ce cas, le logement et les dépendances sont placés de manière aléatoire les uns par rapport aux autres. Le logis de la ferme est parfois indépendant, mais le plus souvent, il est accolé à une étable ou une grange. L'autre typologie la plus répandue est celle des fermes de plan allongé, où le logis et les dépendances sont alignés dans un même prolongement, sans être sous le même toit. Des fermes à bâtiments jointifs, plus rares, ont aussi été recensées. Dans ce dernier cas, le logis et les dépendances sont répartis autour d'une cour, de manière à former un plan en U ou en L.

La ferme du Bout-du-Monde est particulièrement intéressante car elle s'inspire des fermes modèles qui apparaissent à partir du 19^e siècle. Entièrement reconstruite vers 1900, elle comprend plusieurs bâtiments construits de chaque côté d'une grande cour centrale. Les dépendances sont de grandes dimensions, notamment la grange-étable dont le pignon donne sur la cour. Une seconde grange est constituée des moellons de pierres calcaire dures, en base de murs, et de tuffeau, plus fragile, au-dessus. Les murs sont ainsi protégés des remontées d'humidité provenant du sol, qui altèrent souvent les maçonneries de pierres tendres. La ferme est représentative d'une architecture rationalisée, destinée à servir au mieux l'exploitation agricole.

Quelques fours à pain ont été repérés dans la commune, notamment au Bout-du-Monde, à la Gabillère et au Soucy. Dans ces deux derniers lieux, ils prennent place dans un bâtiment indépendant, appelé fournil.

Senillé

LA RO



Vaux.
Leigné les Bois.

Monthoiron

Londiere
Bas Porier

Chemin de Châtelleraunt

la Salandière.
l'Huilerie

Chenevelle

le grand Village
FOREST DE PLEUMARTIN
Pleumartin
la Berliere
la Vivostère
Mezeray
la Champois
la Goulfandier
la grande n

la Tourne pere
le Bois
la Chapelleroux
Fontaine
Badard

la Boutelaie
Chabanne
la Roche
la Machine
la Tillerie
la Gauferrière
Pietard
Bouchaud
la faye
la Ragotrie
la Vachonnerie
la Daviere
la Boufonerie
Chemilla
la Girauderie
la Ribauderie

Vanguet

la Bourioterie

Archigny

la Bousaya
la Touche
la Balatarie

Calqué sur
de Cassini
Le T

le Chillou

l'Etoile.

Cenan

Chaumont

la Puye

St^e Radegonde



Echelle d'un myriamètre.

III. Documentation

Documents d'archives

Archives départementales de la Vienne

- 4 P 5418 à 5426 : Cadastre de 1833
- 2 O 85 4 (1869-1936) : Biens communaux bâtis
- 2 O 85 5 (1815-1939) : Biens communaux bâtis
- 1 Q 1267 : Fiches classées par commune des immeubles de toute origine vendus comme biens nationaux (La Chapelle-Roux)
- 1 Q 1268 : Fiches classées par commune des immeubles de toute origine vendus comme biens nationaux (Chenevelles)
- 1 Q 338 : Actes de vente de domaines de toute origine
- 9 T 89 : Monuments aux morts de l'arrondissement de Châtellerauld : Chenevelles

Archives diocésaines

- Q 1 23-1 : paroisse de Chenevelles
- D 2 : Biens mobiliers de la paroisse
- D 3 : Entretien des édifices appartenant ou affectés à la paroisse
- E 1 (1837-1906) : Registres des délibérations du conseil de fabrique

Archives municipales de Chenevelles

- (non coté) États de sections des propriétés non bâties et bâties
- (non coté) (1833-1882) Matrices des propriétés bâties et non bâties : 3 volumes
- (non coté) Matrices des propriétés bâties (1882-1904)
- (non coté) Matrices des propriétés bâties (1904-1970)
- (non coté) Matrices des propriétés bâties et non bâties (1970-1975)
- (non coté) Registres des délibérations du conseil municipal : 4 volumes

Webographie

- Cartographie ancienne et recensement de la population : cassini.ehess
- Photographies aériennes anciennes : remonterletemps.ign.fr

Bibliographie générale

- Association VGCA, Les clochers des Vals de Gartempe et Creuse, entre Berry, Touraine et Poitou, 2017.
- Association VGCA, Lumière et couleurs : les vitraux des Vals de Gartempe et Creuse, 2015.
- Beauchet-Filleau, Henri et Paul. Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou : t. 2, Poitiers : Imprimerie Oudin et Cie, 1895.
- Dauzat, Albert, Rostaing, Charles. Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Librairie Guénégaud, Le Poiré-sur-Vie, 1983.
- Guillemet, Dominique. Dictionnaire des communes et pays de la Vienne, Geste éditions, 2004.
- Pouliot, Maurice ; Salvini, Joseph ; Villard, François. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Vienne, Série E supplément (Communes), Tome cinquième, Imprimerie P. Oudin, Poitiers, 1970.
- Rédet, Louis. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers. 1874.
- Rédet, Louis. Dictionnaire topographique du département de la Vienne, 1881. Archives diocésaines
- Simmat, Gérard, Juchault, Pierre, Dubout, Jean-Paul. Le Pays des Vals de Gartempe, Alan Sutton, Joué-lès-Tours, 2000.

Remerciements

À Mme et M. Guérin, M. Forêt-Bruno, Mme Laval, M. Rigot, M. Deshoulières, Mme Bounab. pour leurs renseignements documentation fournie.

À tous les habitants de Chenevelles pour leur accueil.

Rédaction et photographies

sauf indication contraire :

Paul Maturi

© Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut

© Région Nouvelle-Aquitaine, inventaire général du patrimoine culturel, 2021.

Légendes des photographies :

- Couverture : L'église Saint-Rémi de Chenevelles.
- p. 4 : Portail de l'église de Chenevelles, dessin de René Duvau (1944).
© Jean-Claude Bonhumeau, musées de Châtelleraut
- p. 14 : Vue aérienne du bourg de Chenevelles.
© Nicolas Mahu, Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut, 2018.
- p. 32 : Carte des environs de Chenevelles, réalisée en 1842 et copiée sur la carte de Cassini.
© Archives départementales de la Vienne, 2 U 1557.



GRAND CHÂTELLERAULT

CHENEVELLES


Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault

Service Patrimoine — Pays d'art et d'histoire

78 boulevard Blossac

BP 90618 - 86106 Châtellerault Cedex

Tél. : 05 49 23 70 17

patrimoine@grand-chatellerault.frwww.grand-chatellerault.fr
Région Nouvelle-Aquitaine

Service Patrimoine et Inventaire, Site de Poitiers

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575, 86021 Poitiers Cedex

Tél. : 05 49 36 30 05

www.inventaire.poitou-charentes.fr
**GRAND
CHÂTELLERAULT**

 COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION


RÉGION

**Nouvelle-
Aquitaine**